



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

DÉCLARATION DE
Yvan RICORDEAU, SECRÉTAIRE NATIONAL DE LA CFDT

N°5
6 février 2018

FORMATION PROFESSIONNELLE **Une ambition intacte de la CFDT !**

La CFDT se félicite de la reprise de la négociation après le bras de fer entre les régions et certaines organisations patronales au sujet du financement et du pilotage de la formation par l'apprentissage. Le MEDEF et la CPME avait suspendu les discussions, alors même que le Gouvernement a fixé jusqu'à mi-février pour conclure un accord.

Une **nouvelle séance est prévue mercredi 7 février sur le Compte personnel de formation (CPF) et le droit à l'accompagnement.**

La CFDT va porter **trois revendications principales** :

1. **Un droit à la formation simplifié et rassemblé dans le CPF, avec :**
 - une **alimentation annuelle du CPF par un nombre d'heures plus important pour tous les salariés**, mais plus encore pour les personnes sans qualification reconnue ;
 - **des droits renforcés pour des publics particuliers** : seniors licenciés, salariés en situation d'inaptitude... ;
 - **un droit à la reconversion intégré au CPF** pour préserver le droit des salariés désireux de s'engager dans des transitions importantes.
2. **Un droit effectif à l'accompagnement** : Le Conseil en évolution professionnelle (CEP) doit être **accessible et gratuit pour les personnes**, c'est une question d'égalité d'accès à la formation et aux dispositifs qui rendent possible une évolution professionnelle. L'accès au CEP doit être repensé autour d'un **financement garanti pour les organismes qui le délivrent.**
3. **Le développement des compétences doit devenir une priorité du dialogue social** : pour donner à tous la possibilité de développer ses compétences, évoluer et progresser dans son métier.

Après les ordonnances, qui de l'aveu même du Gouvernement ont offert aux entreprises une plus grande flexibilité, **le patronat doit s'engager sur ce deuxième volet de réformes sur la voie d'une sécurité plus grande des parcours et des mobilités professionnelles des salariés.** C'est la feuille de route de la CFDT pour les prochaines séances de négociation.

SERVICE DE PRESSE

TÉL : 01 42 03 80 12
presse@cdfd.fr

ISABELLE PORET
Attachée de Presse

VALÉRIE MALET
Assistante